

Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



La Conférence des Doyens de médecine et le CNU santé luttent contre les revues prédatrices

Les revues prédatrices constituent une menace mondiale, dupent les auteurs et les lecteurs, et participent à la mauvaise conduite scientifique. À partir de la liste initiale élaborée en septembre 2021 par la faculté de médecine de Sorbonne Université, la Conférence nationale des Doyens de médecine et le CNU santé a constitué une liste non exhaustive de revues scientifiques dans les domaines de la médecine, de la santé et de la biologie auprès desquelles il est recommandé de soumettre des articles pour publication. Vous trouverez [sur cette page](#) l'article complet.

Recherche

Chaire de professeur junior

Formation

La faculté de médecine lutte contre le plagiat

Sorbonne Université, lauréate de l'appel à projet « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche »

Relations internationales

Rencontre à Tartu en Estonie

Direction technique

Découvrez le projet d'emménagement du département de simulation

Communication

Archives du Médiscoppe



Vie étudiante

Soirée des ateliers culturels

Murder party

Pédagogie



Projet ParaFoRT

Événements

Cycle de conférences de la faculté de Médecine :

Didier Samuelt



Fièvres Musicales

Origine de la COVID : débat public Sorbonne Université

Ressources humaines

Actualités RH

L'échos des facultés

S Mathieu Tillier reçoit le prix «Sheikh Zayed Book Award»

S Comment la narine se forme-t-elle?

La une

→ Lutte contre les revues prédatrices

Les publications dans des revues médicales et scientifiques sont la principale source d'information en médecine et contribuent au développement individuel des carrières des professionnels de santé.

L'avènement des publications en libre accès a fait émerger des pratiques douteuses, voire frauduleuses, de la part d'éditeurs peu scrupuleux, motivés par les gains financiers résultant du paiement par les auteurs. Les revues dites « prédatrices » (ou illégitimes, ou frauduleuses) constituent une menace croissante et mondiale, dupent les auteurs et les lecteurs, et participent à la mauvaise conduite scientifique. [Le Code européen de conduite pour l'intégrité de la recherche](#) indique que le fait d'établir ou de soutenir des revues qui sapent le contrôle de la qualité de la recherche constitue une faute scientifique et une pratique inacceptable. Participer à l'activité de ces revues ou simplement les citer en référence dans un article constituent également un soutien à ces revues ce qui est condamné par le Code européen de conduite pour l'intégrité de la recherche. La lutte contre les revues prédatrices est inscrite dans la [Charte des Facultés de médecine](#).

En septembre 2021 la faculté de médecine de Sorbonne Université, sous la houlette du Doyen Riou, du référent à l'intégrité scientifique le Pr. Christian Funck-Brentano, et de la Présidente de la Commission de déontologie et d'intégrité scientifique, la Pr. Florence Tubach, avait élaboré une liste de revues scientifiques, présumées non prédatrices, auprès desquelles il était recommandé de soumettre des articles pour publication. À partir de cette liste, la Conférence nationale des Doyens de médecine



(Présidée par le Pr. Benoît Veber, Université de Rouen) et le CNU santé (Présidé par le Pr. Bertrand Godeau, Université Paris-Est Créteil) ont validé une liste dorénavant nationale de ces revues scientifiques. Cette liste est utile pour la publication d'articles, mais également pour la citation de références, la participation d'un expert aux processus d'évaluation par les pairs et les activités éditoriales d'une revue. Cette liste est destinée à être révisée régulièrement car elle peut involontairement inclure des revues prédatrices ou des revues qui le deviendraient, et l'inclusion de nouvelles revues pourra être nécessaire. Aujourd'hui, où la recherche et la parole scientifique sont volontiers malmenées, les Doyens de médecine et le CNU santé espèrent ainsi consolider une démarche positive pour le respect de l'intégrité scientifique. Il serait souhaitable que cette liste s'efface un jour devant un label européen de qualité des revues scientifiques.

La liste initiale de Sorbonne Université avait été constituée après la consultation d'experts de 58 spécialités médicales au sein de notre Faculté, complétée par des regards croisés interdisciplinaires. Cette liste a ensuite été travaillée par la consultation des 35 facultés de médecine française et des sections et sous-sections du CNU santé. La liste a ensuite été validée le 11 avril 2023 par la Conférence nationale des Doyens de médecine puis le 14 avril 2023 par le CNU santé réuni en session plénière.

Cette liste n'est ni exhaustive, ni parfaite. Sa mise en ligne (<https://conferencedesdoyensdemedecine.org/>) doit permettre de l'améliorer et de la faire vivre grâce aux réactions de la part de toute la communauté médico-scientifique. Si une revue listée est considérée comme inacceptable ou suspecte, un argumentaire pour la faire retirer de la liste peut être adressé à l'adresse suivante : Medecine-Revues-Recommandees@sorbonne-universite.fr. De la même façon, si

une revue a été oubliée ou une si une nouvelle revue apparaît, un argumentaire pour l'inclure dans la liste peut être adressé à la même adresse électronique. Dans les deux cas, l'argumentaire doit être détaillé et documenté ([document joint](#)) et la Conférence nationale des Doyens de médecine et le CNU santé jugeront si la liste doit être modifiée.

Bruno Riou - Doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université

COMMENT DÉTECTER UNE REVUE PRÉDATRICE ?

- Le délai très court d'évaluation et de publication des articles avec des évaluations médiocres.
- Un nom de revue ou un stylisme de site Web proche d'une revue de référence non-suspecte.
- Des frais peu clairs ou abusifs de soumission, d'examen des manuscrits et/ou de publication.
- Un site web mettant en avant le processus de soumission et de paiement avec plus d'insistance que celui de consultation du contenu de la revue.
- Un manque de clarté dans la description du processus d'examen des manuscrits et dans l'application de frais divers.
- L'absence ou la négligence de la vérification de la conformité éthique et réglementaire de la recherche.
- Une politique agressive et sans discernement de sollicitation des articles
- Une adresse de courriel de contact non-spécifique (par ex. @gmail.com).
- De nombreuses sollicitations pour inviter à la soumission d'articles pour les numéros à venir ou les numéros spéciaux ou des demandes de participation à des comités de rédaction.
- Comité de rédaction non connu avec très peu d'information sur l'affiliation de chacun.
- Des scientifiques internationaux non qualifiés au sein du comité éditorial (ORCID ID et/ou RESEARCH ID non vérifiables), parfois même décédés ou imaginaires.
- Des fautes d'orthographe dans les articles ou le site Web de la revue.
- Attribution aux articles d'identifiants d'objet numérique (DOI) inconnus de <https://www.doi.org/>.
- L'International Standard Serial Number (ISSN) d'une revue Open Access ne peut être vérifié dans le Directory of Open Access Journals (DOAJ : <https://doaj.org/>) et/ou le Directory of Open Access Scholarly Resources (ROAD : <https://road.issn.org/>).
- Aucune politique de lutte contre le plagiat, de retrait ou de rétractation n'est décrite.
- Un placement frauduleux du logo du Committee on Publication Ethics (COPE) sur le site web de la revue, sans qu'il appartienne au COPE (<https://publicationethics.org/>).
- Revues non rattachées à un organisme savant reconnu.
- Pas de projet éditorial clair ou plusieurs « Editors » en charge d'un même manuscrit soumis.
- La revue ne passe pas un examen attentif selon les recommandations du site <https://thinkchecksubmit.org/journals/> ou d'autres sites tel le « Compass » de l'Université de Liège (<https://app.lib.uliege.be/compass-to-publish/>) ou la bibliothèque de l'Université Erasmus de Rotterdam (<https://libguides.eur.nl/informationsskills/publish/predatory>).

Pr. Christian Funck-Brentano, référent à l'intégrité scientifique de la faculté de médecine Sorbonne Université

Événements



→ Cycle de conférences de la faculté de Médecine

Didier Samuel (photo), président directeur général de l'INSERM, évoquera les enjeux de la recherche biomédicale en France, une recherche d'excellence pour une médecine de qualité.

Judi 8 juin 2023 à 17h, amphi E, 105 bd de l'hôpital, 75013 Paris

Conférence gratuite [avec inscription](#)

La conférence sera filmée. Vous pouvez retrouver les précédentes conférences sur notre chaîne [YouTube](#)



→ Fièvres Musicales

Festival de musique classique au vert organisé dans le parc et les bâtiments de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, **du 19 au 24 juin 2023 et le 21 juin** sur le site Trousseau. Le public est invité à la déambulation en suivant les différents groupes musicaux constitués d'élèves des conservatoires, d'étudiants de l'université ou de professionnels.



→ Origine de la COVID : débat public Sorbonne Université Théâtre de la ville

Mardi 30 mai de 20h à 22h au Théâtre des Abbesses (31, Rue des Abbesses 75018 Paris), avec Renaud Piarroux, spécialiste des épidémies, professeur à la faculté de Médecine de Sorbonne Université et chef de service à l'AP-HP. Gratuit, [sur inscription](#)

Recherche

→ Chaire de professeur junior

Sorbonne Université a ouvert, en vue de l'année universitaire 2023-2024, 4 Chaires de Professeurs Juniors (CPJ), dont 2 en médecine, sur les thématiques suivantes :

- **mécanismes de progression des hémopathies plasmocytaires**
(CRSA, équipe Mohty)
- **interconnexion entre microbiome viral et système immunitaire**
(CIMI, équipe Gorochov)

Les CPJ constituent une nouvelle voie de recrutement d'enseignants-chercheurs (Loi de Programmation de la Recherche 2020) et permettent d'axer les recrutements sur des thématiques de recherche s'inscrivant soit dans une volonté de renforcement disciplinaire, soit de soutien à des domaines émergents.

Les candidats aux CPJ de la faculté de médecine avaient jusqu'au 24 avril pour déposer un dossier. Les lauréats de ces chaires signeront un contrat de pré-titularisation et une convention de recherche et d'enseignement, en vue d'une prise de poste à la rentrée universitaire 2023. Dans un délai de 3 à 6 ans les lauréats de ces CPJ seront ensuite évalués en vue de leur titularisation dans le corps des professeurs d'université ou assimilés.

Les campagnes de 2024 et de 2025 prévoient l'ouverture de 4 postes par an sur 2 ans au niveau de Sorbonne Université.



Formation

→ Sorbonne Université, lauréate de l'appel à projet « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche »

Doté d'un financement de 4 083 295€, le projet « Global Oriented Ambitious Learning » (GOAL@SU) a été retenu par l'ANR afin d'accélérer l'offre de formation continue des membres pour la communauté de la faculté de médecine dont le poids de la formation continue au sein de Sorbonne Université est majeur. Ce projet doit permettre de rendre plus visible l'offre de formation médicale par le recrutement de personnels compétents

dans le marketing et le business développement. La structure porteuse du projet sera affectée au niveau interfacultaire à travers des échanges réguliers entre la structure et la formation continue de la faculté de médecine. La directrice des formations en santé, Farida Khennane, sera chargée de mettre en relation les porteurs d'offres de formations avec cette nouvelle cellule financée sous fonds de l'ANR.



→ Jeudi 29 juin 2023 : séminaire des porteurs de DU-DIU

Le doyen Riou invite tous les responsables de DU-DIU le 29 juin prochain, dès 14h, en Amphi A du 91 boulevard de l'Hôpital. Ce sera l'occasion d'échanger avec l'administration de la faculté concernant le fonctionnement des DU/DIU, de faire le point sur les modifications déjà engagées et sur celles à venir. Outre le doyen, seront également

présents le directeur général, la directrice des formations en santé, la directrice des finances et achats, ainsi que la directrice des ressources humaines. Ces échanges seront retransmis sur Zoom pour permettre au plus grand nombre d'assister à l'événement.

→ La faculté de médecine lutte contre le plagiat

Le plagiat consiste en la reproduction totale ou partielle d'un texte ou d'un travail sans que soit clairement indiqué le nom de son auteur et sans en citer la source. Cette pratique contrevient aux principes de l'intégrité scientifique et constitue une infraction au sens de l'article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle. L'auteur de l'infraction encourt une peine pouvant s'élever jusqu'à trois ans d'emprisonnement ainsi qu'une amende de 300 000 €, à quoi s'ajoute une interdiction d'inscription dans tout établissement public de l'enseignement supérieur pendant cinq ans. De plus, le plagiat peut entraîner la nullité du diplôme pour les étudiants.

Tous ceux qui pratiquent le plagiat, notamment les étudiants, risquent donc de mettre en péril leur avenir professionnel et leur réputation dans le milieu universitaire.

Enfin, la détection et la prévention du plagiat sont importants pour assurer l'intégrité scientifique des travaux issus de notre faculté. Les travaux scientifiques doivent être menés avec rigueur, transparence et honnêteté pour garantir leur qualité et leur fiabilité. Le plagiat, en portant atteinte à l'intégrité scientifique, peut mettre en doute la crédibilité des travaux universitaires.

Dans ce contexte, et en lien avec sa charte de déontologie et intégrité scientifique (<https://sante.sorbonne-universite.fr/faculte-de-medecine/actes-reglementaires/charte-de-deontologie>), la faculté de médecine de Sorbonne Université s'engage dans la lutte contre le plagiat. Pour cela, notre université s'est dotée d'un logiciel de détection du plagiat, et, suite à une phase d'expérimentation, la Commission de déontologie et intégrité scientifique de la faculté a mis au point une procédure pour évaluer systématiquement toutes les thèses d'exercice déposées auprès de la scolarité. Un comité dédié va prochainement être mis en place.

Depuis septembre 2022, plus d'une centaine de thèses d'exercice ont ainsi pu être analysées. Quelques-unes ont fait l'objet d'une suspicion



de plagiat qui a conduit la commission à alerter les directrices et directeurs des travaux concernés.

La détection du plagiat vise à préserver l'intégrité scientifique des travaux issus de notre institution, mais se veut avant tout préventive, pédagogique et dissuasive. En effet, certains étudiants peuvent ne pas connaître ou maîtriser les règles relatives à la citation et à la référence d'autres travaux. La sensibilisation de tous, par la mise en place des outils de détection du plagiat et des ressources en ligne sur le sujet, peut donc leur permettre de mieux comprendre et s'approprier ces règles et de les appliquer dans leurs propres travaux. De même, les encadrants peuvent ainsi s'assurer que les étudiants respectent les règles de citation et de référence et les guider dans l'utilisation des sources bibliographiques.

Des ressources en ligne dédiées à l'intégrité scientifique et plus particulièrement au plagiat sont présentes sur le site Internet de la faculté (<https://sante.sorbonne-universite.fr/faculte-de-medecine/integrite-scientifique/les-regles-et-principes-specifiques>).

Pour permettre la mise en œuvre de la détection de plagiat, dorénavant les manuscrits de thèse de médecine devront être soumis à la scolarité au moins 5 semaines avant la date prévue de soutenance (du fait de la fermeture administrative de la faculté au mois d'août, ce mois n'est pas compté dans les 5 semaines, il en est de même pour les congés de fin d'année). En tant qu'encadrants, vous aurez à vous assurer que les étudiants que vous encadrez ont bien pris connaissance de ce délai.

Cette procédure sera étendue rapidement à tous les mémoires soutenus dans notre faculté, de masters notamment.

Florence Tubach pour la commission de déontologie de la recherche et de l'intégrité scientifique

Pédagogie

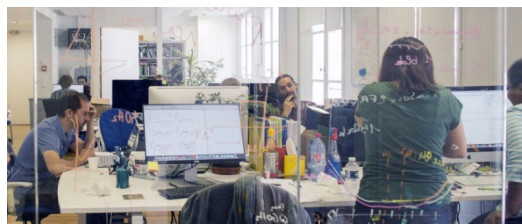
→ **Projet ParaFoRT (Projet « Paramédical Formation par la Recherche et la Transdisciplinarité »)**

Le projet ParaFoRT a obtenu un financement dans le cadre de l'appel à projets SFRI *Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence de Sorbonne Université* à l'automne 2022. Cet appel à projets visait à renforcer l'attractivité des formations de SU par la recherche, le développement ou le soutien de formations interdisciplinaires.

Le département des Master des formations en santé de la faculté de médecine de Sorbonne Université propose, en vue d'une culture et d'une mission commune, une offre de formation associant les professionnels du soin et les professionnels médicaux et renforçant la formation par et pour la recherche en santé. Le projet ParaFoRT s'appuie sur la politique développée au niveau national ces dernières années visant à promouvoir et développer une recherche d'excellence pouvant combiner des approches qualitative et quantitative pour les professionnels du soin.

Les objectifs du projet ParaFoRT sont les suivants :

1. Renforcer l'initiation à la recherche par l'instauration de stages en Master 1 Santé « découverte » de recherches préclinique ou clinique dans des laboratoires de Sorbonne Université et la mise en place d'un cycle de séminaires autour de projets de recherche transdisciplinaires développés par des professionnels de santé issus de diverses disciplines,



2. Renforcer les enseignements sur la méthodologie aussi bien quantitative que qualitative utilisée en recherche clinique,
3. Renforcer les enseignements de déontologie, d'intégrité scientifique et de droit bioéthique en recherche.

Enfin, le projet ParaFoRT vise à favoriser les stages des étudiants paramédicaux dans les centres et laboratoires de recherche au niveau Master 2. Dans ce cadre, 5 gratifications de stage de recherche en Master 2 vont être proposées. Un jury instruirait les dossiers de candidature des étudiants à l'automne en évaluant, sur la base de critères prédéfinis, leur qualité. Le dossier sera composé d'une lettre de motivation, du projet de stage en recherche paramédicale, et des relevés de notes du Master 1.

La formation d'une nouvelle génération de professionnels du soin dans un environnement fortement interdisciplinaire est un élément clé de la formation scientifique assurée à la Faculté de médecine de Sorbonne Université.

Porteurs : Pr Kiyoka Kinugawa, Dr Judith Leblanc, Dr Florence Cayetanot

Département des Master des formations en Santé, Faculté de médecine Sorbonne Université

Communication



→ Archives du Médiscopie

Vous pouvez relire les anciens numéros du Médiscopie en version journal interactif [sur cette page](#).

Le service de communication effectue une mise en ligne régulière pour reconstruire les anciens numéros depuis le n°1 jusqu'au dernier numéro #32.



PRINTEMPS DU DÉPARTEMENT DE SIMULATION : RÉALITÉ VIRTUELLE

Le département de simulation de la faculté de Médecine propose un temps de découverte et de travail autour d'un de ses nouveaux outils d'enseignement : la réalité virtuelle. Le 15 juin de 14h à 17h30 : ateliers et conférences.

[Découvrir](#)

Relations internationales

→ Rencontre à Tartu en Estonie



L'architecture colorée de Tartu

Estelle Masse, assistante de Coopération internationale s'est rendue à la rencontre annuelle des équipes des relations internationales dans les facultés de médecine intitulée ECTS Annual Meeting. Elle nous partage son témoignage.

“ Du 4 au 6 mai dernier, j'ai pu me rendre à Tartu, deuxième plus grande ville estonienne, située à 2h30 de la capitale, pour la rencontre annuelle des facultés de médecine Européennes membres de l'association ECTS. Après l'édition de Valence l'année dernière, cette rencontre à Tartu a été un franc succès. Nous avons pu aborder différents sujets dans des formats variables, qu'il s'agisse de conférences ou d'ateliers. Nous avons par exemple pu discuter de l'inclusion à travers le programme Erasmus, des spécificités des étudiants en médecine et des services que nous pourrions adapter pour mieux les accueillir ou encore de l'impact des grandes crises que nous traversons sur les facultés de médecine (guerre en Ukraine, C<ovid). Nous avons



L'Hôtel de Ville de Tartu

également pu échanger des bonnes pratiques, au niveau de l'organisation des mobilités, ou de l'accueil d'événements internationaux comme les staff weeks. Cette rencontre annuelle est l'occasion de rencontrer de nombreux collègues, qu'ils proviennent d'universités partenaires ou non, et d'étoffer son réseau professionnel. Je repars de cette expérience grandie et enrichie, tant professionnellement que personnellement !



Le siège de l'Université de Tartu

Vie étudiante



→ Soirée des ateliers culturels

Le service de la vie étudiante organise un évènement convivial le **mardi 30 mai 2023 de 17h30 à 19h30** dans le hall du 105 bd de l'hôpital. Ce sera le moment de retrouver tous les ateliers culturels de la faculté de médecine et d'apprécier le travail accompli par tous les étudiant.es tout au long de cette année. Vous pourrez retrouver l'exposition des ateliers dessin et photo, l'atelier clown de théâtre et danse à travers une courte représentation et un tournoi d'échecs.



→ Murder party

Pour la seconde année consécutive le service de la vie étudiante a organisé une Murder Party sur les sites de la Pitié et de Saint Antoine, les 17 et 20 avril. Une centaine d'étudiant.es étaient présents à chaque représentations. Un grand nombre de filières de la faculté de médecine ont participé : de la deuxième à la sixième année de médecine, orthophonie, psychomotricité, orthoptie, IFSI et des étudiantes et étudiants en programme Erasmus.

Cette forme théâtrale hors du commun mettant le spectateur en action permet de briser le quatrième mur. Les étudiant.es devenant alors acteurs de la pièce.

Direction technique

→ Découvrez le projet d'emménagement du département de simulation

La direction technique et d'exploitation vous présente les images en trois dimensions de l'architecte qui donnent un état du projet

d'installation du département de simulation au sein de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.



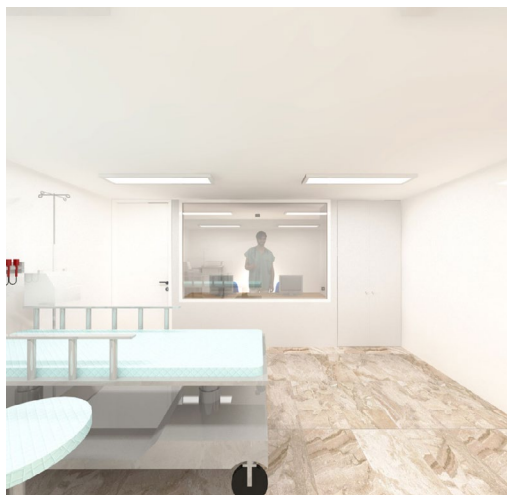
Vue depuis la salle basse fidélité



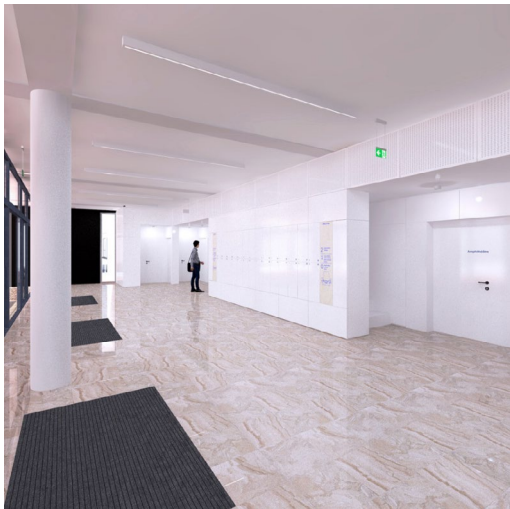
Vue depuis la salle des pas perdus



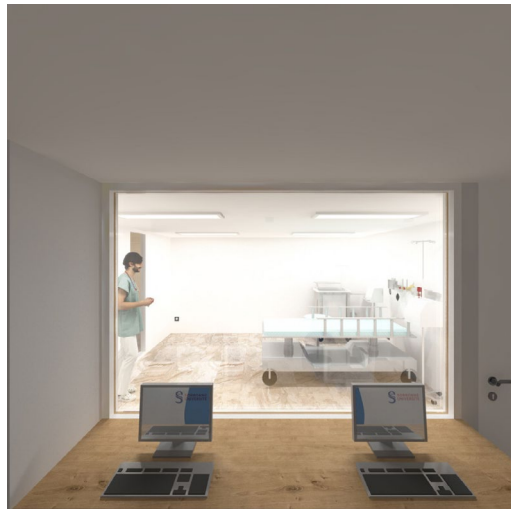
Vue depuis la salle de débriefing



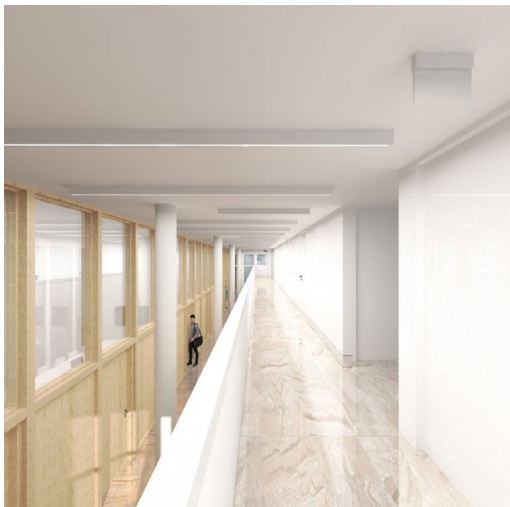
Vue depuis la salle haute fidélité



Vue depuis le hall



Vue depuis la salle de la régie



Vue depuis la mezzanine

Ressources



→ Actualités RH - avril 2023

L'actualité ressources humaines de ce mois est à nouveau marquée par les campagnes statutaires en cours, mais aussi par le démarrage de la campagne de révision des effectifs des personnels « BIATSS » :

La révision des effectifs 2024 des personnes BIATSS (domaines support et soutien à la formation et à la recherche et personnels permanents affectés dans les unités de recherche) est lancée par le recensement auprès de chaque structure des départs et des besoins identifiés, tant en créations d'emplois que de stabilisation ou évolution statutaire de personnels en poste.

Ces recensements font ensuite l'objet d'une analyse approfondie, et feront l'objet d'arbitrages par le Conseil Supérieur de la Recherche (CSR) pour les emplois affectés dans les unités de recherche, et par la direction générale pour les emplois affectés dans les directions supports facultaires. Ces arbitrages seront ensuite portés à la connaissance et validation du décanat puis au conseil de faculté, avant examen et validation de la révision des effectifs universitaire en Novembre prochain au conseil d'administration universitaire, après avis du comité social administratif (CSA).

Plus d'informations et le calendrier détaillé des instances dans le prochain Médiscopie

LES CAMPAGNES 2023 DE PROMOTIONS CONCERNANT LES PERSONNELS IATSS SONT QUASIMENT TOUTES CLÔTURÉES

1. **La campagne des listes d'aptitudes (LA) et tableaux d'avancement (TA) des personnels AENES** des catégories A, B et C s'est clôturée le 17 mars 2023. Les résultats de promotion pour cette campagne seront ensuite consultables sur le site du rectorat. La date d'effet de promotion sera le 1er septembre 2023.
2. **La campagne des listes d'aptitude (LA) exceptionnelles pour les personnels ITRF concernant les corps ASI, IGE et IGR** est aujourd'hui clôturée. Les contingents de promotion au titre de l'année 2023 pour chaque corps de promotion sont consultables sur le site du MESRI. Les résultats de promotion seront également consultables sur le site du MESRI mi-décembre pour les IGE et IGR, et à compter du 3/11/2023 pour les ASI. La date d'effet de promotion sera en revanche le 1er septembre 2023. Plus d'informations via le [lien suivant](#).
3. **La campagne d'avancement au grade d'IGR hors classe** va prochainement débiter pour se clôturer le 12 Juin prochain. Les conditions d'accès à l'avancement tiennent compte des évolutions du décret concernant les ingénieurs de recherche publié en décembre dernier. Plus d'information via le [lien suivant](#).

4. **La campagne de promotion par tableau d'avancement (TA) des personnels ITRF 2023** a quant à elle été lancée le 17 avril dernier, pour clôture au 12 juin 2023. Le tableau annuel d'avancement permet d'accéder au grade de niveau supérieur. Il a pour objet de reconnaître la valeur professionnelle des agents et leur capacité à exercer les missions confiées au regard des compétences attendues sur son poste avec le constat d'un potentiel de développement ou d'une évolution ascendante tout au long de la carrière.

Des dispositifs d'accompagnement pour aider dans la rédaction des dossiers de promotion à destination des agents et des encadrantes, notamment des sessions de formation et des guides méthodologiques sont toujours proposés.

Le calendrier des formations et les modalités d'inscription sont disponibles sur intranet à la rubrique : Ressources-humaines / formation-des-personnels / catalogue de formation / développement professionnel et les guides méthodologiques sont également disponibles sur l'intranet de Sorbonne Université.

Plus d'information sur toutes les campagnes en cliquant sur le [lien suivant](#).

Enfin les calendriers des concours ITRF et AENES 2023 sont en ligne sur notre intranet, des formations préparatoires étant organisées. [Voir les formations](#)

LES CAMPAGNES CONCERNANT LES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Pour les personnels enseignants, et s'agissant de la révision des effectifs 2023, le journal officiel ayant été publié le 21 mars 2023, les **14 emplois de MCU-PH**, l'emploi de MCU-MG et les 17 emplois de PU-PH attendus ont bien été ouverts et les auditions des candidats devant les sessions du CNU organisées.

Les chaires de professeurs juniors ont été lancées :

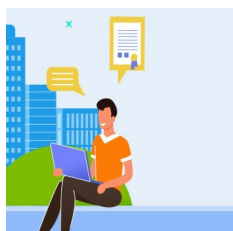
Pour mémoire Sorbonne Université a ouvert 4 chaires de professeur junior au titre de 2023 dont deux pour la faculté de Médecine, dans les domaines suivants : Mécanismes de progression des hémopathies plasmocytaires et Interconnexion entre microbiome viral et système immunitaire.

Les candidatures sont aujourd'hui closes ; après examen de leur recevabilité, les auditions des candidat-e-s par la commission de sélection constituée seront organisées, la prise de fonction étant attendue au 1er Septembre 2023. Plus d'informations sur le [lien suivant](#).

La campagne de recensement (mouvements et nouvelles candidatures) concernant les chefs de cliniques des universités- assistants des hôpitaux (CCU-AH) et les chefs de cliniques des universités en médecine générale (CCU-MG) a été lancée, les dossiers étant attendus au 25 Mai (pour rappel l'occupation des postes est prévue au 1^{er} Novembre 2023)

Plus d'informations auprès du service de gestion des personnels enseignants, contacts en fin d'article.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ANNUELS DES PERSONNELS BIATSS



La campagne des entretiens professionnels de Sorbonne Université pour l'année 2023 a été reportée, et sera donc lancée ce mois-ci. Pour rappel elle concerne tous les personnels BIATSS

titulaires et contractuels (en CDI ou en CDD de plus d'un an).

Les personnels contractuels bénéficiant d'un contrat post-doctorant ne sont donc pas concernés par ce dispositif.

Pour rappel des formations à destination des agents et des encadrants pour se préparer aux entretiens sont organisées par le bureau des formations. Des guides pratiques sont également accessibles sur l'intranet pour se préparer.

Les comptes rendus d'entretien devront être transmis aux services RH facultaires avant le 1^{er} Juillet prochain

Plus d'informations via la prochaine newsletter universitaire puis par un mailing des services de gestion collective à venir

→ **Ordre national du Mérite**

Le **Pr José-Alain Sahel**, président de la Fondation Voir et Entendre, membre de l'académie des sciences, vient d'être promu le 5 mai 2023 commandeur de l'ordre national du Mérite.

COMMUNICATION



→ **Archives du Médiscopie**

Vous pouvez relire les anciens numéros du Médiscopie en version journal interactif [sur cette page](#).

Le service de communication effectue une mise en ligne régulière pour reconstruire les anciens numéros depuis le n°1 jusqu'au dernier numéro #32.

FERMETURE ESTIVALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ 2023

Comme chaque année et à l'exception des services soumis à astreintes spécifiques, les services administratifs facultaires seront fermés du vendredi 28 juillet 2023 au soir au vendredi 18 août 2023 inclus. Les modalités de prise de congés sur la période estivale sont, comme habituellement, organisées par chaque direction avec leurs équipes.

VOS INTERLOCUTEURS À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Directrice des ressources humaines **Marie-Claude Dormieux**

marie-claude.dormieux@sorbonne-universite.fr

Pour toute question relative paie/carrières : votre gestionnaire RH

Connaître votre gestionnaire RH :

Pour les personnels BIATSS, chef de service : [Gizem Beskardes](#)

Coordinatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine Amaures](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :

Stéphanie Tama ou Gizem Beskardes

Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr

Pour information le service de gestion des personnels BIATSS ne reçoit pas les mercredis.

Pour les personnels enseignants HU et enseignants-chercheurs (EC) : [Pascale Béchu](#), chef de service

Pour toute question liée à l'accompagnement à la mobilité, à la formation et au recrutement :

[Sonia Bekka](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement,

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Magali SVRCEK, Gwenaëlle BELLEC, Sonia BERTIN, Nathalie CARREAU, Marie-Claude DORMIEUX, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : service communication de la faculté de médecine Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication faculté de médecine